

# Grilles tarifaires



wekiWEB | offre forfait pour particuliers, gaz naturel (prix fixe)

En vigueur au 1 novembre 2025

Gaz						
Classe de Consommation	Consommation annuelle	Abonnement (en €/an)		Prix du kWh (en €/kWh)		
		HT	TTC	Prix brut HT	Prix brut TTC	Prix remisé HT
Base T1	< 1 MWh	108,08	145,93	0,1053	0,1449	0,0803
B0 T1	> 1 et < 4 MWh					0,1149
B0 T2	> 4 et < 6 MWh	108,08	184,91			
B1 et B2i	Zone 1	252,62	358,36	0,0832	0,1184	0,0582
	Zone 2			0,0838	0,1191	0,0588
	Zone 3			0,0844	0,1198	0,0594
	Zone 4			0,0850	0,1205	0,060
	Zone 5			0,0856	0,1212	0,0606
	Zone 6			0,0862	0,1220	0,0612

- (1) Si la durée du Contrat souscrit entre le Client et Wekiwi est inférieure à 12 mois, les remises accordées pour différentes raisons dans les Conditions Particulières ne seront pas octroyées au Client. Consulte nos CGVs pour plus de renseignements (article 10.1 gaz et article 8.2 électricité).
- (2) Prix TTC de l'électricité : la TVA (5,5 % sur l'abonnement et 20% sur les prix du kWh), la TICGN (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel) et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).



## Tarifs annexes : remises, options, frais

En vigueur au 1 novembre 2025

Les remises Wekiwi	
Les remises	HT
Remise forfait	0,015 €/kWh (vérification rétroactive à la régularisation)
Remise digitale	0,010 €/kWh (vérification rétroactive à la régularisation)

Les options Wekiwi	
Les options	HT
Adopte un arbre	2,90€/mois
Social Plastic	2,90€/mois
Modulation forfait été/hiver	C'est gratuit !

Les fréquences de prépaiement	
Fréquences	HT
Mensuelle	12€/an + 0,002€/kWh
Bimestrielle	C'est gratuit !
Trimestrielle	C'est gratuit !

Les frais d'envois postaux	
Fréquences	TTC
Documents diverses (contrat, échéancier, etc)	6€/envoi
Duplicata de facture	C'est gratuit !

Les frais de retard	
Retard	HT
Frais de rejet de prélèvement	5€/retard
Intérêt de retard	Une fois et demi le taux d'intérêt légal

Correspondance des prépaitements Wekiwi – 1/2		Correspondance des prépaitements Wekiwi – 2/2	
Prépaitement en €/mois	Forfait mensuel associé	Prépaitement en €/mois	Forfait mensuel associé
25	0 - 119	120	1003 - 1174
30	120 - 264	150	1175 - 1464
40	265 - 354	175	1465 - 1783
50	355 - 459	200	1784 - 2073
60	460 - 549	250	2074 - 2507
70	550 - 653	300	2508 - 3086
80	654 - 769	350	3087 - 3666
90	770 - 886		
100	887 - 1002		

# Wekiwi, c'est d'abord un concept : celui d'une énergie responsable et moins chère.

Notre volonté profonde c'est de te responsabiliser face à ta consommation. Et on pense avoir trouvé comment. Avec une remise, la remise forfait.

Avec Wekiwi, c'est toi qui configures ton forfait mensuel prépayé : tu choisis une offre gaz et/ou électricité, le montant que tu souhaites et à quelle fréquence le payer. Pratique non ?

Si tu estimes justement ton forfait mensuel : félicitations, tu profites de la remise forfait sur toute ta consommation. En revanche, si tu le dépasses, les kWh consommés mais non inclus te seront facturés plus chers, sans la remise !



**Le forfait mensuel Wekiwi**  
Tu choisis une quantité d'énergie correspondant à ta consommation mensuelle. Nous te conseillons de choisir une quantité se rapprochant de ta consommation actuelle.

Le forfait est prépayé, c'est à dire qu'un montant en € est prélevé en avance de ta consommation. Grâce à ce système, Wekiwi peut t'offrir deux importantes remises qui font de l'offre Wekiwi, une offre compétitive sur le marché !



**La fréquence de prélèvement**  
Tu dois choisir la fréquence à laquelle tu souhaitez être prélevé. Cela correspond à l'avance que tu es prêt à verser. Les fréquences disponibles sont : mensuelle, bimestrielle, trimestrielle.

## La modulation été/hiver

Les besoins sont différents d'un mois à l'autre (chauffage en hiver par exemple). Tu peux adapter ton forfait par saison pour bénéficier de la remise forfait dans son entiereté.

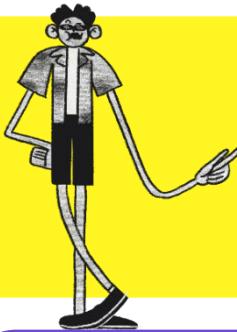


## Remise forfait

Tu dispose d'une importante remise sur toute la quantité incluse dans ton forfait. Si tu consommes moins, tu es remboursé. Si tu consommes plus, la « surconsommation » ne profite pas de la remise (vérification mensuelle).

## Remise digitale

En communiquant avec Wekiwi au travers d'un canal digital (e-mail, espace client) plutôt que par courrier, tu bénéficies de la remise digitale (vérification mensuelle).



Mattieu a choisi un forfait mensuel d'électricité contenant 250 kWh/mois, pour un montant de 50€ et une fréquence de prélèvement trimestrielle.  
Il paiera donc 150€ tous les trois mois !

Son premier mois chez Wekiwi, Mattieu consomme pour 200 kWh d'électricité : Wekiwi lui remboursera donc les kWh non consommés au moment de sa régularisation. S'il avait consommé pour 260 kWh, Wekiwi aurait appliqué la remise forfait sur les 250 premiers kWh. Le surplus de 10 kWh aurait été facturé au prix brut.



Wekiwi s'engage. Nous proposons des options en accord avec cet engagement (reforestation, dépollution des plages, etc.).



Tu reçois une facture de régularisation Wekiwi au minimum une fois par an, tu évites donc les mauvaises surprises !



Tu choisis une offre digitale. Tu contrôles au mieux ta consommation et accèdes facilement à tes factures et documents.



Tu peux fixer ton prix garanti sans hausse pendant 12 mois.

## Informations complémentaires concernant les prix appliqués et les grilles tarifaires ci-après :

Les remises sont vérifiées à chaque facture de régularisation. Si tu nous quittes avant 12 mois, les remises accordées pour différentes raisons dans les Conditions Particulières ne te seront pas octroyées (CGVs article 10.1 gaz et 8.2 électricité). Les remises seront accordées pour la 1ère fois sur la facture émise après 12 mois de contrat pour toute la 1ère année de contrat.

Le présent contrat est souscrit pour une période de 12 mois. Au-delà de cette période, le contrat est tacitement reconduit. Le nouveau prix appliqué t'est alors transmis au minimum 30 jours avant la date anniversaire de ton contrat (CGVs article 3.3 gaz et article 7 électricité).

Pour t'aider à mieux comprendre le système des remises Wekiwi, les grilles tarifaires affichent un prix brut et un prix remisé. Le prix remisé HT correspondant au prix brut HT déduction faite des remises sur forfait et digitale.